

## RANDONNÉE À PIED

### SASSY

- **DISTANCE** 17,5 km
- **TEMPS/DURÉE** 4h45
- **DÉNIVELÉ POSITIF** 184 m
- **DÉPART** Église de Saint

Christophe le Jajolet (commune de Boischampré), à 10 km au sud d'Argentan par les D 958 et D 752

### BALISAGE

→ jaune

### DIFFICULTÉS !

- Traversées de routes

## POINTS D'INTÉRÊTS



© JE Rublo

© Argentan Intercom

### EN CHEMIN

- Char Keren (division Leclerc)
- Château de Sassy
- Chapelle Notre-Dame-de-Liesse
- Étang de Vrigny

### DANS LA RÉGION

- Mortrée : château Renaissance d'Ô
- Argentan : musée Fernand Léger - André Marre, église Saint-Germain, tour Marguerite, abbaye de moniales bénédictines Notre-Dame d'Argentan

### INFORMATIONS TOURISTIQUES

#### Tourisme 61

27 Boulevard de Strasbourg, 61007 Alençon

Tél : 02 33 28 88 71

Mail : tourisme61@orne.fr

[www.ornetourisme.com](http://www.ornetourisme.com)

[www.randonnee-normandie.com](http://www.randonnee-normandie.com)



Conseil départemental de l'Orne - Tourisme 61 -  
édition 2022 - téléchargement gratuit - **Ne peut être vendu**  
C.Photo de la couverture : © D. Commenchal

# JE RAND'ORNE

DANS LE PAYS D'ARGENTAN

## SASSY

**DISTANCE** 17,5 km - **DURÉE** 4h45 - **NIVEAU** Moyen

**DÉPART** SAINT CHRISTOPHE LE JAJOLET



DISTANCE 17,5 km - DURÉE 4h45 - NIVEAU Moyen

# PAS À PAS

- 1 De l'église (statue de saint Christophe à l'extérieur), quitter le village par la D 752 à droite. Elle longe le cimetière. Aux Friches, prendre la route à gauche en bordure des hangars. Couper l'allée du château et continuer tout droit.
- 2 Dans le virage, continuer en face par la piste et déboucher sur la D 745.  
→ Par la D745 à droite sur 250 m, char Keren.
- 3 Emprunter la route à gauche. Après la chapelle de Vieux-Bourg, obliquer en épingle sur la route à droite. Elle traverse La Villette puis L'Être-Gondouin en serpentant. Dans le virage à gauche, monter par le chemin herbeux à droite.
- 4 Au Y, prendre le chemin de droite. Au T, tourner à droite. Pour suivre en face par la route sur 75 m.  
→ Variante (circuit de 8,2 km) : continuer en face, tourner à gauche puis à droite et regagner le virage de l'aller ; à gauche, par l'itinéraire utilisé à l'aller, regagner l'église.
- 5 Emprunter la piste à gauche. Au bout, longer le champ en bordure de la piste équestre. Au T, prendre le chemin à gauche sur 450 m, en laissant deux chemins à droite. À la croisée, tourner à droite. Parcourir la D 752 à droite sur 400 m, puis obliquer en épingle sur la piste à gauche. Ignorer deux allées à droite.
- 6 Rester sur le chemin principal qui continue en face. Il s'oriente à droite, puis vire à gauche pour passer sur la digue de l'étang de Vrigny, au Grand Moulin. La piste devient une route. Aux Rochers, prendre la route à droite et, à La Rousselière, la route à gauche. Aux Marais, emprunter la D 754 à gauche sur 200 m.
- 7 Au niveau des hangars, prendre la route à droite. Emprunter la D 219 à gauche sur 400 m, puis la piste à droite. Au croisement, obliquer en épingle à droite sur la route. Elle traverse en zigzagant La Grande-Rivière. À la sortie du hameau, continuer par la route à gauche.
- 8 Dans le virage à gauche, avant la D 958, s'engager à droite sur le chemin herbeux parallèle. Au bout, prendre la D 752 à droite. Traverser la D 219 et regagner à droite l'église.



© D. Commençal  
SCAN2500 - © IGN PARIS 2016 - Reproduction interdite - Licence n°61-007-10211 / Institut Géographique National - Région Basse-Normandie - Convention 2016 relative à la mise à jour mutualisée du SCAN2500/IGN / Région Basse-Normandie - Département du Calvados - Département de la Mayenne - Département de l'Orne